



Règlement du vide-grenier

1. Les organisateurs accueilleront les exposants à partir de 7H00.
2. De 7h à 8h, les portes seront strictement fermées au public.
3. Les exposants qui ne se seront pas manifestés avant 8h, verront leur réservation annulée : les sommes versées restant acquises aux organisateurs.
4. L'APE n'est pas responsable en cas de casse, de vol et/ou de perte.
5. En aucun cas la participation ne sera remboursée même en cas d'intempéries.
6. Le vide-grenier est ouvert aux particuliers non professionnels en vue de vendre des objets personnels usagés.
7. L'inscription ne sera valide qu'à la réception des documents demandés et cela au moins 4 jours avant la manifestation.
8. Les exposants s'engagent en signant le registre à ne pas faire plus de vide-grenier que la loi l'autorise (**article R371-9 du code pénal**).
9. Le véhicule pourra être stationné sur le parking à proximité de la salle des fêtes.
10. Les animaux ne sont pas autorisés dans la salle des fêtes.
11. Vous devrez laisser votre emplacement propre avant de le quitter, des poubelles seront à votre disposition.
12. La vente de produits alimentaires et de boissons est réservée à l'association.
13. L'emplacement sera attribué à l'accueil le jour de la manifestation et n'est pas négociable (sauf justificatif).
14. Chaque exposant est tenu de respecter les limites de l'emplacement qui lui a été attribué.
15. Chaque exposant est tenu de ne pas encombrer les voies et passages de sécurité.
16. En cas de manquement à ce règlement, l'APE se réserve le droit de faire enlever du matériel ou de demander le départ de l'exposant concerné.
17. **L'emplacement (1,80m) comprend 1 table et 1 chaise ou 1 espace vide afin d'y mettre votre portant.**



Bulletin d'Inscription

(à retourner au plus tard jeudi 10 octobre)

Nom et Prénom : -----

Adresse :-----

Téléphone portable :-----

Emplacement : table (fournie) 6€ x -----

+ portant (non fourni) 6€ x -----

Total = -----€

Atteste avoir pris connaissance du règlement :

Date et Signature :

L'inscription est à retourner à l'école :

APE Les P'tits Templiers

3 Place des Templiers

82290 La Ville Dieu du Temple

Accompagnée d'une copie de la pièce d'identité recto verso de la personne présente le jour J et du paiement par chèque à l'ordre de Les P'tits Templiers. Pour tout règlement en espèces, merci de nous contacter. Aucun remboursement ne pourra être effectué (voir le règlement).

Renseignements par sms : 07.69.55.77.72 (appel possible de 9h à 18h)
ou par Email : lespitstempliers@gmail.com



VIDE GRENIER DE L'ÉCOLE

(Organisé par l'APE Les P'tits Templiers)



VIDE GRENIER DE L'ÉCOLE

(Organisé par l'APE Les P'tits Templiers)



Salle des fêtes de La Ville Dieu du Temple

Salle des fêtes de La Ville Dieu du Temple

Dimanche 13 octobre 2024

Dimanche 13 octobre 2024

Ouverture des portes au public de 8h00 à 17h00

Ouverture des portes au public de 8h00 à 17h00



Buvette et restauration sur place

Buvette et restauration sur place

lespitstempliers@gmail.com : tel 07.69.55.77.72

lespitstempliers@gmail.com : tel 07.69.55.77.72